

Arrondissement de
RAMBOUILLET

Canton de CHEVREUSE

Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation
24/02/2025

Date d'affichage de convocation
24/02/2025

Nombre de conseillers

En exercice : **17**

Présents : **10**

Votants : **11**

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 6 mars 2025,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,
Légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la Vice-présidence de Madame Frédérique DULAC.

Présents :

Frédérique DULAC, Arnaud BOUTIER, Magali DOUSSE, Chrystèle GUILLARD, Jean-Marie THEBAULT, Evelyne COURTECUISSÉ, Claire CROIXMARIE, Gasparine MIRABEL, Hayat LAKHYALI, Marc CONGARD

Absente ayant donnée pouvoir :

Yolande GROBON à Frédérique DULAC

Excusés :

Bertrand HOUILLON, Brigitte BOUCHET, Slimane MOALLA, Anne DEUDON, Annick BOKAN, Nathalie SENU

Date de la séance :

6 mars 2025

Objet :

Aide facultative n°05/2025

**Aide financière
Frais d'obsèques**

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

ACCORDE à Madame , domiciliée à Magny-les-Hameaux :
, une aide financière pour prendre en charge une partie des frais d'obsèques de sa fille, Magalie d'un montant de 1 000,00 €.

L'aide financière sera versée directement aux PFM Vandycke.

CONSTATE qu'une cagnotte a été lancée par la famille pour participer aux frais.

DIT que si au mois de septembre 2025, l'ensemble des frais n'a pas été soldé auprès des pompes funèbres, le CCAS paiera le solde.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : **19/03/2025**

Certifié exécutoire le : **19/03/2025**

Le Président du C.C.A.S

Accusé de réception en préfecture
078-267801082-20250319-DCCAS250306A05-DE
Date de télétransmission : 19/03/2025
Date de réception préfecture : 19/03/2025
Bertrand HOUILLON